

CHARTRE DE LA DEMI-PENSION

A l'attention des élèves et des parents d'élèves

Le service demi-pension est un service facultatif rendu aux élèves et aux familles où l'équipe de restauration s'engage à fournir au maximum une prestation de qualité en fonction des moyens humains et financiers mis à sa disposition. Le moment des repas doit être synonyme de détente, de plaisir, de convivialité et de découverte.

Pour cela les élèves doivent respecter certaines règles.

Avant l'entrée dans le réfectoire, dans la cour il faut :

- Se présenter à l'appel de la classe et, rester rangé dans la ligne d'attente du self selon l'ordre de passage
- Attendre l'autorisation d'entrer dans le réfectoire par un surveillant, si la carte de cantine a été oubliée
- Se préparer à avoir une tenue vestimentaire appropriée (enlever gants, casquette, bonnet..)

Dans la ligne du self, le plateau est composé d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un morceau de pain et d'un dessert. Il faut :

- Passer avec sa propre carte de cantine (ne pas utiliser la carte d'un autre camarade)
- Etre calme et poli, ne pas bousculer, ou faire de remarques déplacées
- Ne pas dérober d'aliment sur le self ou sur les plateaux des camarades
- Composer son plateau en une seule fois au moment du passage pour éviter les allers-retours
- Demander la permission pour reprendre un aliment dans le self aux agents de service

Dans le réfectoire, il faut :

- Etre respectueux envers les personnels ou ses camarades (éviter les impolitesse, incivilités..)
- Adopter un comportement et une attitude adaptés (éviter cris, ton élevé, chahut, course, déplacements répétés, bousculade dans la file d'attente)
- Déposer son plateau au débarras après l'avoir rangé proprement (éviter l'assiette renversée, le yaourt éclaté, la nourriture éparpillée)
- Nettoyer la place que l'on a occupée (ne pas laisser de débris ou de vaisselle)
- Ne pas sortir d'aliments et de vaisselle du réfectoire
- Utiliser la vaisselle et le mobilier normalement (afin d'éviter de la casse ou d'abîmer)
- Libérer sa place, pour un autre camarade, une fois le repas terminé en sortant par la bonne porte et ne plus pénétrer dans le réfectoire
- Ne pas projeter de nourriture, d'eau ou autre, à travers la salle

A tout moment, il faut :

- Obéir à une consigne qui peut être donnée par un adulte pour le bon fonctionnement du service (éviter l'ignorance, l'insolence ou la désobéissance)
- Ne pas tromper la vie scolaire pour quitter le collège alors que l'on est demi-pensionnaire

Tout élève qui ne respectera pas la charte de la demi-pension s'exposera à une sanction prononcée par le chef d'établissement qui pourra être demandée par tout adulte du collège. (Avertissement, exclusion temporaire ou définitive)

Signature de l'élève :

Je m'engage à respecter la charte que j'ai lue

Signature des parents : Je déclare avoir pris connaissance de la charte